

Samir AMIN

## **LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE UN POINT DE VUE DU SUD**

1. Les objectifs de développement du millénaire (ODM) ont été adoptés dans une résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies (intitulée « Déclaration du Millénaire ») en date de Septembre 2000, par acclamations. Cette innovation procédurale, dite de « consensus », tranche avec la tradition de l'ONU qui exigeait une préparation sérieuse des textes de ce genre, longuement discutés en commissions. Elle témoigne donc simplement d'un changement des rapports de force internationaux, permettant l'exercice de l'hégémonie des Etats Unis et de leurs alliés Européens et Japonais sur une ONU domestiquée.

On prétend que les ODM reprennent les « conclusions » du cycle des sommets organisés au cours des années 1990. C'est aller un peu vite. Les rencontres qui avaient préparé ces sommets avaient innové en doublant les conférences officielles (où ne siègent que les représentants des Etats) par des assemblées de représentants de la société dite civile. Bien que les choses aient été organisées pour réserver les meilleurs places aux ONG de type caritatif (bénéficiaires des largesses financières du soutien que leur apportent les grandes fondations et les Etats) en éliminant autant que possible les organisations populaires en lutte pour le progrès social et la démocratie (les organisations populaires authentiques sont toujours pauvres par définition), la voix de ces dernières a parfois été entendue. D'autre part dans les conférences officielles les points de vue de la Triade et ceux du Sud ont souvent divergé. On oublie que les propositions de la Triade ont été rejetées à Seattle non pas seulement par la rue, mais par les Etats du Sud. Doit-on rappeler également la reconstruction (en pointillé) d'un « groupe » (sinon un « front ») du Sud à Doha ? Toutes ces divergences ont été gommées dans la prétendue « synthèse » des ODM. A la discussion du document par une authentique commission constituée à cet effet on a substitué une rédaction préparée dans des officines mal définies. Le « dénominateur commun » seul retenu se retrouve alors pratiquement réduit à l'expression de vœux pieux du style « réduire la pauvreté ». On examinera dans ce qui suit comment sont formulés ces objectifs et les conditions requises pour leur mise en œuvre.

2. Huit ensembles d'objectifs sont définis pour un horizon de quinze ans (2015) et la réalisation de chacune des « cibles » qui les définissent précisée à partir d'indicateurs mesurables, très généralement tout à fait acceptables par eux mêmes.

Par définition même chacun de ces objectifs est certainement louable (qui désapprouverait la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé etc. ?). Leur définition est néanmoins souvent d'une timidité extrême (droits des femmes, droit de la dette ignorés ...). De surcroît les débats concernant les conditions requises pour les atteindre sont souvent évacués ; et on suppose sans examen que le « libéralisme » est parfaitement compatible avec la réalisation des objectifs.

Objectif 1 : Réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim.

Proclamation incantatoire tant que les politiques qui génèrent la pauvreté ne sont pas analysées, dénoncées, et des alternatives proposées.

Objectif 2 : Atteindre la scolarisation primaire pour tous.

L'UNESCO s'était donné cet objectif, à réaliser en dix ans à partir de 1960. Des progrès avaient été obtenus au cours des deux décennies qui ont suivi, mais sont en recul depuis. La relation presque évidente entre ce recul, la réduction des dépenses publiques et la privatisation de l'éducation n'est examinée ni en fait, ni en théorie.

Objectif 3 : Faire avancer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

L'égalité en question est réduite à l'accès à l'enseignement et l'autonomie mesurée par la proportion de femmes salariées. Les néo-conservateurs- Chrétiens intégristes des Etats Unis, de Pologne et d'ailleurs, Musulmans d'Arabie Séoudite, du Pakistan et d'autres pays et Hindouistes fondamentalistes – sont tombés d'accord pour éliminer toute référence aux droits de la femme et de la famille, sans la discussion desquels les déclarations sur la question ne sont que bavardage.

Objectifs 4, 5 et 6 : (concernant la santé) réduire de deux tiers la mortalité infantile et de trois quarts la mortalité maternelle, arrêter l'expansion des grandes pandémies (sida, paludisme, tuberculose).

Les moyens à mettre en œuvre dans ces domaines sont-ils compatibles avec la privatisation à outrance et le respect intégral des « droits intellectuels et industriels » au bénéfice des transnationales préconisés curieusement dans l'objectif 8 concernant le prétendu « partenariat » Nord Sud !

Objectif 7 : (concernant la protection de l'environnement et le développement durable)

On affirme un principe général (« intégrer les principes du développement durable » dans les politiques nationales et globales), on n'en explicite aucun contenu précis et on se garde bien de mentionner le refus des Etats Unis d'en promouvoir les conditions au niveau global (rejet de la déclaration de Kyoto ...).

On suppose donc que la rationalité du calcul économique capitaliste est compatible avec les exigences du « développement durable ». Cela n'est évidemment pas le cas puisque ce calcul est fondé sur un concept de dévalorisation rapide du temps économique (qui ne dépasse pas alors quelques années au maximum), alors que les questions soulevées relèvent de la longue durée. Les objectifs définis sont donc en fait réduits à fort peu de choses : réduire de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau salubre, assainir les bidonvilles (!) – deux objectifs banals de santé élémentaire.

Les critères de mesure des résultats (émissions de CO<sup>2</sup>, évolution de la couche d'ozone) permettent sans doute de suivre la dégradation de l'environnement, pas de l'enrayer. On appréciera l'étrange timidité des rédacteurs concernant la biodiversité (il ne s'agit pas de porter atteinte aux intérêts supérieurs des transnationales !) : ceux-ci se proposent seulement « d'observer » l'évolution des superficies de terres protégées de la destruction de la biodiversité ! surtout pas de l'enrayer !

Objectif 8 : promouvoir un partenariat mondial pour le développement.

Les rédacteurs établissent d'emblée un signe d'égalité entre ce « partenariat » et les principes du libéralisme en déclarant que l'objectif est l'établissement d'un système commercial et financier multilatéral ouvert ! Le partenariat devient alors synonyme de soumission aux exigences des puissances impérialistes. Le progrès dans l'accès au marché est mesuré par la part des exportations dans le PIB (l'élévation de ce rapport est donc synonyme de progrès quel qu'en soit le prix social !), les conditions de la non discrimination par la réduction des subventions.

La réalisation de ce « partenariat libéral » n'exigerait donc finalement rien d'autre que la lutte contre la pauvreté (le seul objectif « social » admis) auquel on ajoute, comme des cheveux sur la soupe, la « bonne gouvernance » - une formulation de l'establishment étasunien, jamais définie, reprise sans critique par les Européens et les institutions du système mondial (ONU, Banque mondiale etc.).

Cinq « objectifs - cibles » sont surajoutés à ce texte parfaitement contradictoire, qui en meublent le vide et préconisent :

(i) L'allègement de la dette des pays moins avancés (PMA).

En fait le programme mis en œuvre à cet effet pour les « pays pauvres très endettés » (PPTE) impose à ceux-ci une véritable mise sous tutelle coloniale (voir à ce sujet : S. Amin, Ed. *Afrique, exclusion programmée ou renaissance* ; Maisonneuve et Larose 2005, chapitre écrit par Abdourahmane Ndiaye, pp 47-67). Que les « gouvernements » des pays en question aient « intériorisé » l'abandon de leur souveraineté ne change rien. L'abdication face à la colonisation avait parfois été elle même signée par les chefs des Etats concernés à l'époque. Elle n'a jamais été acceptée comme légitime par les peuples concernés.

(ii) L'invitation à « traiter globalement de la dette pour assurer la viabilité à long terme des engagements ».

Cette invitation n'est accompagnée d'aucune précision concernant la suite à lui donner (négociation internationale ? dans quel cadre ?) ou les principes sur lesquels ce traitement devrait être fondé. Pourtant, certaines choses raisonnables peuvent être dites sur le sujet – comme les exigences d'un audit permettant de classer les dettes (immorales, illégales, acceptables...), de l'élaboration d'une législation permettant de définir pour l'avenir les conditions de légalité des dettes, et de la création tribunaux chargés de dire le droit dans ce domaine (voir à ce sujet : S. Amin, chapitre 7, pp 185-187 in ; CETIM, *ONU, Droits pour tous ou loi du plus fort ?* Genève 2005). Tout cela est évidemment parfaitement ignoré par les rédacteurs des ODM !

(iii) La mise à la disposition des pays en développement des médicaments nécessaires à l'éradication des pandémies.

La portée de cette intention généreuse est immédiatement annulée par la précision qui en est donnée : « en coopération avec l'industrie pharmaceutique » ! C'est à dire avec ceux qui précisément interdisent que leur monopole abusif ne soit remis en question !

(iv) L'accès des pays en développement aux TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), lui même soumis à la même condition qui en annule le sens – « en coopération avec le secteur privé » !

(v) Le relèvement du volume de l'aide publique au développement.

Connaît-on une meilleure tarte à la crème que cette proposition répétée depuis cinquante ans par ceux là mêmes qui ont la responsabilité de la mettre en œuvre et ... ne le font pas !

**3.** L'examen critique de la formulation des objectifs et de la définition des moyens qu'exigerait leur mise en œuvre ne peut conduire qu'à la conclusion que les ODM ne constituent pas un document qu'on pourrait prendre au sérieux. Une litanie de vœux pieux n'engage personne. Et lorsque l'expression de ces vœux pieux est accompagnée de conditions qui en annihilent largement la possibilité de devenir réalité, on doit se poser la question : les auteurs du document ne poursuivent-ils pas en réalité d'autres objectifs prioritaires qui n'ont rien à voir avec la « réduction de la pauvreté » et *tutti quanti* ? Dans ce cas l'exercice ne doit-il pas être qualifié de pure hypocrisie ? De la poudre aux yeux jetés pour faire accepter les diktats du libéralisme au service des intérêts très particuliers et exclusifs du capital mondialisé dominant ?

D'ailleurs les ODM ne sont peut être pas véritablement pris au sérieux, ni par ses promoteurs de la triade impérialiste qui n'en mettent en œuvre les principes que lorsque cela les arrange, pour les violer sans hésitation dans les cas contraires, ni par les Etats du Sud qui, fort peu téméraires dans le moment actuel, s'abstiennent d'en rejeter formellement les « propositions ». En d'autres temps un texte de ce genre ne serait pas passé, et le Sud (celui des Etats) aurait imposé au moins un compromis.

Les ODM trouvent leur place dans une série de discours destinés à légitimer les politiques et pratiques mises en œuvre par le capital dominant et ceux qui le soutiennent, c'est à dire en premier lieu les gouvernements des pays de la triade (Etats Unis, Europe, Japon), accessoirement ceux du Sud. Les objectifs prioritaires réels ouvertement reconnus comme tels sont alors :

(i) La privatisation à outrance, destinée à ouvrir des champs nouveaux à l'expansion du capital.

La privation en question remet en cause la propriété nationale d'Etat, qui doit être liquidée sur des marchés ouverts, entre autre au capital étranger. Au delà, la privatisation vise le démantèlement des services publics, en particulier de l'éducation et de la santé. De ce fait les discours développés dans les ODM concernant l'alphabétisation et l'amélioration de la santé perdent toute crédibilité. La privatisation de la propriété et de l'accès aux grandes ressources naturelles, en particulier le pétrole et l'eau, favorise le pillage de ces ressources au bénéfice du gaspillage de la Triade, réduisant le discours du développement « durable » à une pure rhétorique creuse.

(ii) La généralisation de l'appropriation privative du sol agricole, celui-ci comme les productions agricoles et alimentaires devant être soumis à la loi générale du marché.

Le succès de cette offensive générale, qui ne vise à rien de moins qu'à étendre la politique des « enclosures » (par référence aux « enclosures » mises en œuvre en Angleterre au XVIIIe siècle puis étendues à l'ensemble de l'Europe au XIXe) au monde entier, entraînerait la destruction des sociétés paysannes qui rassemblent près de la moitié de l'humanité. Cette destruction, en cours (mais à des rythmes que le libéralisme souhaiterait voir accélérés), est déjà la cause majeure de la paupérisation dans le Tiers Monde, qui prend la forme d'émigration des campagnes vers les bidonvilles urbains (cf. S. Amin, Ed, *Les luttes paysannes et ouvrières face au défis du XXIe siècle*, Les Indes Savantes, Paris 2005) Peu importe, puisque la minorité des producteurs ruraux dits « modernisés » qui survivront au massacre, soumis aux exigences de l'agro-business, produiront les surprofits que celui-ci aspire à capter. Rien d'autre ne compte.

(iii) « L'ouverture » commerciale dans un cadre de dérégulation maximale, manière de lever tout obstacle à l'expansion des échanges si inégaux puissent-ils être dans les conditions du développement mondial polarisé et de concentration croissante de la puissance des transnationales qui contrôlent le commerce des matières premières et des produits agricoles. L'exemple du café illustre les effets sociaux désastreux de cette option de principe : il y a une vingtaine d'années le café était payé à l'ensemble de ses producteurs 9 milliards de dollars et acheté par l'ensemble des consommateurs pour 20 milliards. Aujourd'hui ces deux chiffres respectifs sont de 6 et 30 milliards, l'écart constituant la marge des profits gigantesques, accaparés par une poignée d'intermédiaires oligopolistiques. Il va de soi dans ces conditions que les campagnes en faveur d'un commerce dit équitable, quand bien même ses promoteurs seraient-ils mus par les intentions morales les plus impeccables, ne sont pas à la hauteur du défi. La correction de cette détérioration des termes de l'échange pour les producteurs ne peut

être obtenue que par l'intervention politique des pouvoirs – législations nationales, négociations et législations internationales.

(iv) L'ouverture tout également incontrôlée des mouvements de capitaux.

Le prétexte fallacieux avancé est que la dérégulation permettrait d'attirer les capitaux étrangers ; alors qu'en fait on sait que la Chine, qui attire plus que les autres ces capitaux, se situe parmi les pays qui ont conservé un meilleur contrôle des implantations étrangères. Ailleurs les investissements directs étrangers ne sont guère intéressés que par le pillage des ressources naturelles. En fait l'ouverture des « comptes capitaux » a été imposée par le FMI pour faciliter l'endettement des Etats Unis, permettre les raids de pillage du capital spéculatif et soumettre les devises du Sud à une sous évaluation systématique de manière à faciliter l'achat pour une bouchée de pain des actifs localisés dans ces pays, au bénéfice des transnationales.

(vi) L'interdiction de principe est faite aux Etats de s'immiscer dans la vie économique.

Au plan interne, l'Etat est réduit aux stricts fonctions de gendarme, au plan international au garant du service de la dette, priorité première (et presque exclusive !) dans les dépenses publiques. Or la dette n'est guère qu'une forme particulièrement primitive d'exploitation et de pillage.

Le modèle est présenté comme "sans alternative", imposé par les exigences "objectives" de la mondialisation, négatrice du pouvoir des Etats, alors qu'en réalité la relation causale est inverse : cette forme particulière (parmi d'autres possibles) de la mondialisation s'assigne l'objectif de détruire la capacité de résistance des Nations et des Etats victimes de l'expansion du capital transnationalisé.

C'est pourquoi l'ensemble de ces principes, ouvertement adoptés par les rédacteurs des ODM, ne peut produire que ce que j'ai ailleurs qualifié d'apartheid à l'échelle mondiale, reproduisant et approfondissant la polarisation mondiale (Cf. S. Amin, *Globalism or Apartheid on a global scale* ; in I. Wallerstein, Ed., *The Modern system in the longue durée*, Paradigm Publication, Boulder, 2004).

En contrepoint la restauration d'une marge d'autonomie des Etats, la reconnaissance de la légitimité de leur intervention (définition même de la démocratie), dans une perspective multipolaire, sont les conditions nécessaires incontournables pour que les objectifs sociaux proclamés par les ODM puissent être atteints (Cf. S. Amin, *Pour un Monde Multipolaire*, Syllepse 2005).

En fait donc les objectifs sociaux proclamés par les ODM ne constituent pas les objectifs réels de l'exercice. Leur emballage dans une perspective qu'on prétend démocratique doit devenir alors à son tour l'objet d'un doute légitime. Il n'y a pas d'enracinement possible de la démocratie si celle-ci ne soutient pas le progrès social, mais se trouve associée à la régression sociale. C'est sans doute la raison pour laquelle le terme mièvre de « gouvernance » est servi en accompagnement de la rhétorique creuse des ODM.

Les rédacteurs du document paraissent n'avoir porté aucune attention aux faits. Au cours des trois décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale on a enregistré dans l'ensemble du monde les meilleurs taux de croissance connus dans l'histoire, le plein emploi et avec lui des formes de mobilité sociale ascendante marquées, et sinon la toujours réduction des inégalités, du moins la stabilisation des structures de répartition du revenu. Mais il paraît que parce que les systèmes en vigueur à l'époque étaient régulateurs des marchés, ces procédures étaient

« irrationnelles » et leurs résultats « mauvais ». Au cours des trois décennies qui ont succédé, en accompagnement de la dérégulation bienvenue, on a enregistré l'effondrement de la croissance, la hausse vertigineuse du chômage, de la précarité et d'autres manifestations de la paupérisation, la montée des inégalités. Il paraît que ce système est néanmoins meilleur et plus rationnel. Sans doute parce que dans les systèmes précédents les taux de rendement du capital se situaient dans l'éventail 4 à 8 % ; depuis ils ont doublé, évoluant entre 8 et 16 %.

**4.** La question centrale concerne donc le concept de « développement » retenu explicitement ou implicitement dans le document du Millénaire, et qu'on peut formuler de la manière suivante : dans les systèmes économiques et politiques mondialisés successifs des temps modernes qui a été contraint de s'ajuster à qui ? Les « qui » en question peuvent être des classes ou groupes sociaux, des régions ou des nations.

Dans la logique capitaliste fondée sur la propriété privée c'est le capital (l'entreprise) qui commande et emploie le travail, ce ne sont pas les travailleurs qui utilisent les moyens de production selon leur convenance. Dans son expansion mondiale le capitalisme est polarisant, c'est à dire fondé sur l'ajustement asymétrique, les périphéries étant façonnées pour servir le modèle de l'accumulation des centres dominants. L'idéologie du capitalisme ignore donc le concept de « développement », pour ne reconnaître que la réalité de l'expansion des marchés.

Il est significatif que le terme de « développement » soit apparu seulement après la seconde guerre mondiale (à l'époque coloniale on parlait de « mise en valeur » des colonies) porté par les pouvoirs des Etats d'Asie et d'Afrique issus de la libération nationale. Dans ce sens Bandung (1955) constitue la date de naissance du projet de développement du nouveau Tiers Monde. Il s'agissait d'un projet de modernisation multidimensionnel : de l'économie (par l'industrialisation), de la société et de l'Etat. Cette modernisation s'inscrit dans la mondialisation et n'invite pas du tout au repliement autarcique économique et culturel ; mais elle implique que dans celle-ci le « Nord » s'ajuste, lui, aux exigences du développement du « Sud » - lui même conçu comme un « rattrapage ». La mondialisation est alors reconnue comme devant être le résultat – au delà des conflits – de négociations entre des partenaires qui reconnaissent la divergence de leurs intérêts. En Amérique latine le *desarrolismo* propose un modèle analogue de développement.

A chacune de ses étapes la mondialisation capitaliste repose sur des alliances sociales transnationales, sans lesquelles les modèles de l'accumulation dans les centres dominants et dans les périphéries dominées ne pourraient se reproduire. Le modèle « colonial », remis en question après la seconde guerre mondiale, impliquait la gestion des sociétés des périphéries par le moyen de classes locales « compradore » d'un type donné (intermédiaires marchands, grands propriétaires). Le nouveau modèle issu de la décolonisation impliquait donc des réformes sociales qui déposèrent de leur pouvoir ces anciennes classes compradore et leur substituèrent des blocs hégémoniques de type nouveau (« nationaux populistes »). Ce modèle est à l'origine des succès (et non des échecs !) de la transformation économique et sociale du tiers monde des décennies 1950, 1960 et 1970. Mais il a toujours été combattu – avec violence – par les puissances de la triade impérialiste.

Le retournement de la conjoncture politique à partir des années 1980 nous a ramené aux temps anciens, « avant le développement » - passé à la trappe. Il est significatif que la nouvelle langue de l'économie dominante abandonne ce terme même, et lui substitue celui « d'ajustement structurel », c'est à dire en fait celui des sociétés et économies du Sud aux exigences de la poursuite de l'accumulation au Nord. Simultanément ce renversement du

rapport de forces au bénéfice du capital se traduit partout – au Nord comme au Sud – par le renforcement de la soumission du travail au capital. Le système de la nouvelle pensée unique ne reconnaît que l'expansion des marchés, pas la transformation politique volontaire des structures sociales et économiques.

Bien qu'imposé aux sociétés du Sud avec une extrême brutalité, le nouveau modèle (« néo-colonial » disent certains, le terme est faible – il s'agit d'une pensée « paléo-coloniale ») devait être enrobé dans un discours qui lui donne l'apparence de légitimité. Il fallait ré-introduire le mot « développement » (qu'on retrouve donc dans les objectifs de *Développement* du Millénaire), mais le vider de tout son sens. Ce qui fut fait en le réduisant à (i) la lutte contre la pauvreté ( !) et (ii) la « bonne gouvernance » ( !!!).

Une série de documents préparaient cette révision du sens des mots. Les agences de gestion du « reste du monde » (85 % de la population de la planète – les périphéries dominées) par l'impérialisme collectif (la triade : Etats Unis, Europe, Japon) ont rempli ici les fonctions qu'on attendait d'elles. La Banque Mondiale (que j'appelle Le Ministère de la Propagande du G7) a produit dans cet esprit un document désolant dit DSRD – document stratégique de réduction de la pauvreté ! Le FMI – l'autorité monétaire coloniale collective de la triade – a imposé la priorité du service de la dette, la dette étant elle même le moyen d'imposer l'ajustement structurel. L'OMC, loin d'être une institution chargée de gérer le commerce mondial, se donne l'objectif de façonner les systèmes productifs des périphéries en fonction des besoins de l'expansion commerciale du Nord, c'est à dire opère comme un Ministère collectif des colonies. L'Union Européenne – alignée sur l'offensive générale de la triade impérialiste – intègre les relations UE/ACP dans ce même cadre, repris littéralement dans la convention pour le développement des ACP.

On pourrait se demander pourquoi les gouvernements des pays du Sud ont souscrit à cet ensemble de commandements rédigés dans les centres impérialistes. La réponse en termes généraux fait référence à ce qui a été dit plus haut des blocs hégémoniques sociaux qui permettent la reproduction de la mondialisation asymétrique. Il y a une nouvelle classe compradore dans les pays de la périphérie qui effectivement tire son existence du modèle nouveau du libéralisme globalisé. Cette classe compradore participe aux nouveaux systèmes de pouvoirs qui ont succédé à l'érosion des modèles nationaux populistes de Bandoung.

Allant vers plus de précision on pourrait distinguer, parmi les raisons qui ont conduit le Sud à ce « ralliement au libéralisme », celles qui sont probablement propres aux pays dits « émergents » (la Chine en premier). Dans ces pays les pouvoirs en place se nourrissent d'illusions : ils pensent « rattraper » (par une croissance forte) alors qu'ils se construisent comme les périphéries industrialisées de demain, dominées par le moyen des nouveaux monopoles à partir desquels les centres impérialistes reproduisent leur domination (monopoles de la technologie, de l'accès aux ressources naturelles de la planète, de l'armement de destruction massive) ; ils pensent construire une « nation forte et indépendante » mais pour cela doivent ignorer que l'hégémonisme des Etats Unis prépare contre eux des « guerres préventives » qui ne leur laisseront pas cette chance. L'histoire se chargera sans doute de dissiper ces illusions.

Je mettrai ici davantage l'accent sur la situation dans les régions périphériques les plus vulnérables, l'Afrique en particulier. On connaît le discours développé à cet endroit par le système de la pensée dominante : l'Afrique est marginalisée dans la mondialisation nouvelle ; elle l'est par sa propre faute – ayant sombré dans un nationalisme excessif à l'époque de

Bandoung ; elle ne peut s'en sortir que si elle accepte d'être « davantage intégrée » dans la mondialisation par une ouverture totale sans contrôle qui permettra au capital étranger de la « développer » ; les misères associées à cette option sans alternative ne seront que « transitoires » et peuvent être atténuées par les programmes de « lutte contre la pauvreté » ; l'option exigera de surcroît une gestion politique démocratique dite de « bonne gouvernance ».

Ce discours regorge de contradictions et d'insuffisances. L'Afrique n'est pas moins intégrée dans la mondialisation que les autres régions, mais elle l'a été et l'est différemment (Cf. S. Amin, *The use of false concepts in the discourse on Africa* ; in, Helen Lauer, Ed. *History and Philosophy of science*, Hope Publication, Ibadan, Nigeria 2003). Les formes de la nouvelle intégration proposée, fondées sur la spécialisation agrominière, n'ont rien de « nouveau » mais sont au contraire un retour à l'ancien (« paléocolonial »). Ces formes ne peuvent qu'accentuer la paupérisation et l'exclusion des larges masses populaires, en particulier paysannes. Mais en contrepoint elles facilitent le pillage des ressources naturelles du continent (pétrole, minerais, bois), ce qui est probablement l'objectif principal du grand capital transnationalisé en Afrique. Les investissements étrangers directs ne viendront pas en Afrique pour faire autre chose.

La responsabilité des équipes gouvernementales en place – et derrière elles celle des nouvelles classes compradore – ne doit pas être évacuée. Mais celle-ci n'abolit pas celle des forces dominantes dans les centres impérialistes du système global.

Le NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique) s'inscrit sans doute dans la nouvelle pensée unique « libérale », mais sans grande conviction semble-t-il. A l'origine, ou derrière cette initiative, on rappellera le refus justifié du discours « afro pessimiste » raciste et la proclamation par Thabo Mbeki en 1998 que « les Africains doivent et peuvent s'appropriier la modernité », façon de désigner la Renaissance de l'Afrique à laquelle il appelait. Mais T. Mbeki s'empressait dans le même discours de préciser que cette appropriation devrait se faire « en coopération avec les pays développés », ignorant, ou feignant d'ignorer que cela n'a jamais été le cas jusqu'ici. Le NEPAD reprend donc jusque dans son titre le terme de « partenariat », utilisé communément depuis longtemps par l'Union Européenne et adopté à son tour par le discours du Millénaire de l'ONU.

Dans son contenu le NEPAD est en fait peu cohérent. D'une part il identifie les goulots d'étranglement qui font obstacle au développement de l'Afrique, dont il signale la présence finalement dans toutes les faces de la réalité (infrastructure et énergie, éducation et santé, agriculture familiale et environnement, technologies modernes notamment informatiques), comme il donne l'impression qu'il prend en considération les pratiques hostiles du commerce mondial. Mais simultanément le document du NEPAD s'aligne sur la pensée libérale dominante : il abandonne la centralité de l'industrie que le Plan de Lagos avait en son temps pris, avec raison, pour axe du développement de ce continent le moins industrialisé de la planète, il adhère à un modèle de croissance agro-minier (paléo-colonial !), il reprend le discours sur la réduction de la pauvreté ...

Plus grave sans doute le document du NEPAD s'aligne sur le discours de la « bonne gouvernance ». Un concept qui sert à dissocier le progrès démocratique du progrès social, à nier leur égale importance et indissociabilité, à réduire la démocratie à une « bonne gestion » soumise aux exigences du capital privé, une gestion « apolitique » par le moyen d'une société civile aseptisée, inspirée par l'idéologie étatsunienne dans ce qu'elle a de plus médiocre ... Ce

discours vient au moment même où l'interruption de la construction étatique (amorcée à l'époque de Bandoung) imposée par l'ajustement structurel, a créé non pas les conditions d'une avancée démocratique mais celles de dérives ethnicistes et religieuses (para ethnicistes et para-religieuses en fait) manipulées par des mafias locales, bénéficiant de soutiens extérieurs, dégénéralant en « guerres civiles » (en fait conflits de seigneurs de la guerre) atroces.

Comme l'écrit Bernard Founou-Tchuigoua (S. Amin, Ed., *Afrique, exclusion programmée ou renaissance*, op cité ; chap II – Le NEPAD, Utopie ou Alternative ?), il s'agit moins d'un partenariat Nord-Sud (ici UE/ACP) que d'une phase nouvelle de l'ajustement structurel asymétrique.

Les développements du texte, ses hésitations ou leur caractère anodin, prennent leur sens dans ce cadre. Par exemple on exprime le souhait d'un allègement de la dette. C'est fait, précisément parce que la dette a rempli sa fonction, celle d'imposer l'ajustement structurel (Cf. S. Amin, *Non à la commission Blair*, Jeune Afrique N° 2316, Mai 2005). Le NEPAD également propose un développement « intégré » (panafricain), tout comme l'UE donne sa préférence à des arrangements avec les groupements régionaux africains. Mais les uns et les autres restent, pour ce qui est de leurs propositions concernant le commerce, les transferts de capitaux, ceux concernant la technologie et les brevets, alignés sur les dogmes libéraux.

Je dirai donc en conclusion qu'un système de ce genre n'a guère d'avenir. Ni les ODM ni le NEPAD ne permettront d'atténuer la gravité des problèmes et d'enrayer les processus d'involution politique et sociale qui en résultent. La légitimité des pouvoirs disparue, les conditions se constituent pour l'émergence d'autres hégémonies sociales permettant une relance du développement conçu comme il se doit par la combinaison indissociable de progrès social, progrès démocratique, affirmation de l'indépendance nationale dans une mondialisation multipolaire négociée. La possibilité de ces nouvelles hégémonies perce déjà à l'horizon (Cf. S. Amin, *50 après Bandoung*, interview par Rémy Herrera ; Recherches Internationales, N° 7-3/2004, Paris). Gageons qu'à l'échéance 2015 personne ne proposera un bilan des réalisations des ODM ou du NEPAD, qu'on aura oubliés depuis longtemps.